Carton 1. 2521 1 FRC 8 26501
Provinces Parelle Parelle
Ille de France

Motion
ou cri
d'un citoyen Français

3

2 ff. 8°

On demande aux Parisiens de ne [illegible] régulièrement les coupables

28 juillet 1789.

MOTION,

OU CRI

D'UN CITOYEN FRANÇOIS.

Que faites-vous, Pariſiens? Le caractere national eſt-il changé? Sommes-nous en France, à Conſtantinople, ou chez les Cannibales? Pleins d'une juſte indignation vous avez puni des traitres, le premier mouvement étoit permis, votre fureur fut légitime; mais aujourd'hui la paſſion doit ſe taire, & la loi doit parler. L'Europe a les yeux ouverts ſur la grande révolution qui s'opere chez vous, on vous croit bons, humains, généreux, juſtes, ſurtout: Gardez-vous de compromettr la gloire du nom Français; ne puniſſez pas des abus d'autorité par des abus de puiſ-

THE NEWBERRY LIBRARY

ſance, livrez les coupables à toute la ſévérité des Loix, & ne leur laiſſez pas la reſſource de dire qu'ils ont été jugés, ſans avoir été entendus; leur ſupplice eſt trop doux de finir ainſi, il leur eſt honorable de périr par la main de Citoyens libres qu'ils vouloient aſſervir. Ils devoient ſubir, avant la mort, toutes les angoiſſes d'un jugement régulier, & voir d'avance leurs noms livrés à l'exécration publique. N'accoutumez pas le cœur de vos enfans à des ſenſations cruelles, ni leurs yeux à des ſpectacles de ſang. La France entrevoit le jour de ſa proſpérité & de ſa gloire; l'Aſſemblée Nationale refait ſa conſtitution. La préſence d'un Monarque adoré, confondu avec ſes enfans, a diſſipé vos allarmes : le retour d'un Monarque deſiré, va rappeler la confiance; une Milice nouvelle, compoſée de Citoyens zélés & courageux, commandée par un héros défenſeur de la liberté, veille à votre ſûreté, & défend vos foyers. Ah! reprenez le caractere de nobleſſe & de générosité qui vous

diſtingue des autres Nations, écoutez la voix de la clémence qui parle au fond de vos cœurs, malgré l'eſprit de vertige & d'ivreſſe qui s'eſt emparé de vous; ou, ſi la néceſſité vous force encore à des actes de ſévérité & de rigueur, ne ſouffrez pas que la dignité d'un Citoyen François ſoit ravallée juſqu'au point de ſe baigner dans le ſang des criminels, & d'enlever aux bourreaux le ſalaire qu'ils réclament.

PAR M. PARELLE

CITOYEN du Diſtrict de Saint-Leu.

25 Juillet 1789.

*Imprimé par ordre du **Diſtrict**, ainſi qu'il a été arretté par l'aſſemblée générale du 24 Juillet 1789*

455